

## **BIL PATRIMOINE : trop beau pour être honnête**

Ce consommateur contacte le Réseau anti-arnaques après avoir reçu, le 15 mars 2018, une proposition de placement émanant de **BIL PATRIMOINE** :

- ↳ le capital est garanti à 100 % par la banque **BIL** ainsi que par la Banque de France ;
- ↳ les intérêts sont versés tous les 15 jours.

**BIL PATRIMOINE** utilise un argument publicitaire original : « Nous avons retiré toute publicité en raison de trop de demandes. »

En fait, l'adresse mél de l'expéditeur n'a rien à voir avec celle de la banque luxembourgeoise **BIL (BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG)**.

Effectivement, l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (**ACPR**) ont émis en février 2018 une mise en garde à l'encontre du site **bilgestionpatrimoine.com**

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)